

Le Mont Harou à VTT

Communauté de Communes Cœur du Perche



Moutiers-au-Perche©Didier Orsal



Ce circuit propose un long parcours émaillé de montées soutenues, comme la célèbre côte de Moutiers-au-Perche, village où les maisons semblent vouloir donner l'assaut au Mont Harou (236 m).

Il vous permettra de conforter le fait que le Perche est bien "un pays d'arbres, de haies et de collines".

Circuit de niveau "difficile" : suivre les gommettes rouges.

Ce parcours vous permettra de conforter le fait que le Perche est bien "un pays d'arbres, de haies et de collines".

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 41.0 km

Dénivelé positif : 719 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Découverte du bocage, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Bretoncelles

Arrivée : Bretoncelles

Balisage : ☞ Entre 33 et 50% de route goudronnée ➤ VTT

Communes : 1. Bretoncelles

2. Dorceau

3. La Madeleine-Bouvet

4. Moutiers-au-Perche

Démarrer en récupérant la route principale, **la D 918** : tourner à droite et poursuivre tout droit. Passer devant l'église et tourner juste après, sur gauche, sur **la D 294**, direction St-Victor-de-Buthon. Après la voie ferrée continuer vers Coulonges-les-Sablons. Tourner à droite vers **le Parc** et monter sur le plateau.

1. A une intersection en croix, virer à droite pour redescendre jusqu'au pont de la voie ferrée. Gagner **la D 918**. La traverser et descendre le chemin d'en face. Franchir **la Corbionne** sur une passerelle et gagner **la D 622**. Prendre à gauche sur environ 1 km.
2. Prendre à droite vers **la Saussaie**. Arrivé à **la Martinière**, continuer par un chemin empierré conduisant à **la Pilotière**, puis à **la Boisselière**. A un carrefour en croix, prendre à gauche un chemin en sous-bois (**pente raide**). A une intersection en fourche, continuer tout droit.
3. Au carrefour de **la Bouillerie**, prendre à droite pour rejoindre **la D 38**. Suivre la départementale à droite sur 100m, puis prendre à gauche un chemin creux entre deux clôtures grillagées (barrière en bois). Le sentier conduit à une éclaircie (passage d'une ligne à haute tension).
4. Couper **la grande ligne** ; continuer le sentier en sous-bois, bordé de deux clôtures grillagées. Passage humide suivi d'une montée avant d'arriver à une double clôture grillagée. Passer entre cette double-clôture (barrière en bois). Bifurquer à gauche et descendre en lisière de bois. Au lieu-dit **Le Val**, aller tout droit ; passer entre deux étangs. **La Saussaie**.
5. A une intersection, prendre à gauche vers **la Rue. Au calvaire**, prendre tout droit. **La Booz**. Bifurquer à gauche vers **la Noue Marion**. Monter à droite vers **Montras** (pente forte au départ), en lisière du **bois du Mesnil**. Arrivé au centre équestre, à droite. Au "Stop" de **la Blosserie**, prendre à gauche **la D 620. Les Jardins**.
6. Au carrefour **des Aunais**, prendre à droite. Arrivé au hameau, prendre à gauche un chemin de terre menant **au Bas de Jonville**. Virer à gauche. Traverser **la D 620** ; monter sur le plateau boisé (**pente raide**). Après un virage en épingle à cheveux, le chemin traverse une clairière et pénètre à nouveau dans le bois. Après un passage humide, obliquer à droite. Passage encore très boueux.
7. Couper **la grande ligne** et reprendre en face un chemin (barrière) qui s'incurve à gauche. Couper deux fois un layon et rejoindre **le chemin de César**, humide au départ, que l'on emprunte à droite sur 80m. Sortir de la forêt (barrière) et bifurquer à gauche. Gagner **Le Bois au Large** par un chemin empierré en lisière de bois. Passer **Gagné** et rejoindre **la route du Libérot**. Prendre à gauche.
8. **Le Libérot**. Prendre à droite un chemin de terre qui s'enfonce en sous-bois. A un carrefour en croix, couper la ligne. Prendre tout droit pour déboucher sur **la D 920** face à **La Louveterie**.
9. Monter à gauche **la D 920**. Au second virage descendre à droite (pente forte). A la rencontre d'un chemin (intersection en T), tourner à droite et continuer à descendre par un beau chemin creux, sablonneux, qui débouche au hameau de **l'Hôtel Grosset**. A la sortie du hameau, prendre à gauche par un chemin en herbe qui débouche sur **la voie communale (5)** à hauteur d'un étang.
10. Tourner à droite. **La Tortière. Le Petit Chesnay**. Couper **la D 918** (PRUDENCE). Prendre en face le chemin en herbe menant au bourg de Moutiers-au-Perche.
11. Monter à gauche **la rue du Mont Harou (pente forte)** conduisant à l'église. Prendre le chemin gravillonné qui, bientôt, pénètre en sous-bois. A la croix, prendre à gauche. Couper un chemin. Redescendre ; couper un second chemin. Prendre tout droit pour déboucher sur **la D 618**.
12. Prendre à droite. **La Baillière**. puis encore à droite par **la Badinière**. A la sortie de ce hameau pittoresque, monter sur le plateau à gauche en sous-bois. Passer **le Gros Fouteau. Les Minières**.
13. Traverser **la voie communale (6)**. Continuer tout droit par un sentier caillouteux et humide par endroits, qui descend rejoindre **la D 280**. La traverser. Prendre en face à travers bois, puis en lisière.
14. Arrivé à un carrefour en croix, descendre à gauche un chemin creux qui pénètre dans **le Bois du Roy** à hauteur d'un étang. Remonter en suivant un sentier pentu et rocaillieux qui serpente en sous-

- bois et débouche sur **la D 36**, au lieu-dit **Les Déserts**. Traverser la départementale et prendre en face, puis aussitôt à droite pour pénétrer en sous-bois. **Le Pré du Longuereau**.
15. **A la Guardière**, prendre à droite. Suivre la lisière **du bois de la Chevalerie**. Pénétrer en sous-bois pour ressortir à **la Gatellière**. Arrivé à un espace triangulaire en herbe, descendre à droite par un petit sentier étroit qui débouche sur **la D 614** au lieu-dit **Les Sables**. Descendre à droite pour gagner le bourg de la Madeleine-Bouvet. Prendre à gauche **la D 920** puis aussitôt à droite **la rue des Sources**. Contourner l'église et passer devant le lavoir.
 16. Arrivé à **la Pestièrre**, descendre à droite un chemin herbeux. Couper le chemin d'accès à une ancienne carrière de sable et monter tout droit le raidillon.
 17. Déboucher **au hameau de la Beaudorière** et monter à gauche par **la VC 209**. Après un double-virage, prendre à droite un chemin de terre, à travers bois. Déboucher sur le chemin de **la Louveterie**.
 18. Prendre à droite. Descendre par un chemin caillouteux. A la rencontre d'un chemin, bifurquer à gauche vers **la Dougère**. Arrivé au hameau, monter à gauche sur le plateau par un chemin caillouteux, en partie en sous-bois.
 19. A **la Petite Forêt**, continuer sur 250m par un chemin goudronné. prendre à droite un chemin de terre empierré qui longe **le bois des Cracotières** puis y pénétrer. Resdescendre à travers bois par un très agréable chemin creux en sortie du bois. A une intersection, prendre à gauche pour rejoindre **la D 918** au hameau de **la Pézassière**.
 20. Retour au départ par la piste parallèle à **la D 918**.

Sur votre chemin...



Église Saint-Pierre de Bretoncelles (A)

La bruyère commune (C)

Église Sainte-Marie-Madeleine (E)

Le Noyer, un fief seigneurial (B)

Eglise Notre-Dame du Mont-Harou (D)

Guide de visite du bourg (F)

Toutes les infos pratiques



Entre 33 et 50% de route goudronnée

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du complexe sportif

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche

22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel : 02 33 73 71 94

<http://tourisme.coeurduperche.com>

